

SYNDICAT DES ENSEIGNANTS DE PEARSON

Jours de neige

Lorsqu'une fermeture est annoncée en raison d'intempéries: si vous êtes enseignante ou enseignant à contrat, en voie de permanence ou permanent, vous êtes rémunéré pour cette journée si votre présence était prévue à l'horaire.

Si vous êtes enseignante ou enseignant à taux horaire au secteur de la formation continue et que vous étiez censé travailler le jour en question, les heures que vous auriez travaillées vous seront payées.

Si vous aviez planifié une absence (par exemple un rendez-vous médical), votre journée sera déduite de votre banque de journées de congé (congé de maladie ou congés spéciaux).

Si vous annulez votre absence selon le protocole établi par votre école ou centre et qu'une journée de fermeture est annoncée, le service de paie traitera cette journée comme une journée normale de travail. Si votre absence n'est pas retirée de SCOLAGO ou du système utilisé par votre centre avant l'annonce de la fermeture, votre journée sera déduite de votre banque de journées de congé (congé de maladie ou congés spéciaux).

Les enseignantes et enseignants suppléants ne sont pas rémunérés pour une journée de fermeture en raison d'intempéries.

Récents postes en voie de permanence disponibles au secteur des jeunes (E1 et E2)

Tout poste E1 qui est devenu vacant à la suite de la date butoir du 8 août liée au mouvement de personnel sera affiché sur SSO le 24 novembre, incluant le formulaire à remplir pour les enseignantes et enseignants intéressés par l'un de ces postes. Le formulaire sera disponible pour une période de 48 heures. *Ces postes ne sont pas offerts aux enseignantes et enseignants détenant un poste E1 à des fins de mutation.*

Le 27 novembre, le service des ressources humaines procédera à l'octroi de ces postes conformément à l'ordre prescrit à notre entente collective. Une fois les postes E1 octroyés, le service des ressources humaines affichera sur SSO tout poste E2 devenu vacant en raison de ce processus et les enseignantes et enseignants intéressés auront 48 heures pour remplir le formulaire, et ces postes seront octroyés le 1 décembre.

Étant donné que le 8 août est la date butoir prescrite pour tout mouvement de personnel, ces postes sont octroyés sur papier seulement, ce qui veut dire qu'aucune enseignante ou aucun enseignant ne sera déplacé cette année, mais leur nom sera inscrit sur la liste d'ancienneté de leur nouvelle école, et elle ou il commencera immédiatement à accumuler des jours pour sa voie de permanence.



Assemblées des délégués

Assemblée no 3
Date: 19 novembre 2025
Heure: 16 h 30
Format: Zoom

Assemblée no 4
Date: 17 décembre 2025
Heure: 16 h 30
Endroit: Bureau du SEP

Comme toujours, les documents seront envoyés par courriel aux délégués deux jours avant la rencontre.



Adresses courriel du SEP

SVP, assurez-vous de mettre à jour votre carnet d'adresses électroniques pour les personnes ressources du SEP @ptusep.com. Tous les courriels qui sont envoyés à l'ancien domaine @pearsonteachersunion.com seront perdus.

Pour joindre le bureau du SEP, SVP utilisez les adresses suivantes:

Matt Wilson, président (mwilson@ptusep.com) pour toute question d'ordre politique ou médiatique, liaison avec l'APEQ et dossier de santé et sécurité.

Erica Lamothe, conseillère syndicale (elamothe@ptusep.com) pour toute question liée au secteur des jeunes (primaire et secondaire).

Pasquale Machado, conseillère syndicale (pmachado@ptusep.com) pour toute question liée au secteur de la formation continue (éducation aux adultes et formation professionnelle) ou aux droits parentaux.

Pour toute demande de renseignement général: info@ptusep.com.

Heures régulières du SEP

Lundi au jeudi
8 h 30 à 16 h 30
Vendredi
8 h 30 à 16 h

Le bureau du SEP sera fermé du 22 décembre 2025 au 3 Janvier 2026

Tél: 514-426-4949

Courriel: info@ptusep.com

Programme d'aide aux employés

TELUS SANTÉ

Accédez à votre programme d'aide aux employés (PAE)
en tout temps, par téléphone, par Internet ou par l'application mobile.

En ligne:
integrale.telussante.com

Tél: 1 833-711-2327

Cours préparatoire DALF C1

« *Business Solutions* » offre un cours préparatoire pour le DALF qui est reconnu par la CSLBP pour acquérir ses compétences en français. Vous trouverez de plus amples détails ici [DALF C1](#).

Vous pourriez être admissible pour le financement de votre cours par le comité de perfectionnement, mais vous devez soumettre votre demande avant le début du cours.

Prix du premier ministre

La période de mise en candidatures pour les [Prix du premier ministre](#) de 2026 est commencée!

Les Prix du premier ministre permettent de célébrer les éducateurs et les enseignants pour leur leadership et leurs pratiques exemplaires en matière d'éducation. Toute personne ou tout groupe peut soumettre la candidature d'un enseignant ou bien d'un éducateur dans les trois catégories suivantes :

- Excellence en enseignement
- Excellence en enseignement des sciences, de la technologie, de l'ingénierie et des mathématiques
- Excellence en éducation de la petite enfance

La date butoir pour soumettre une nomination est le 14 janvier 2026.